



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'arrivée du Printemps !!!

SOMMAIRE

- ✓ Éditorialp. 2
- ✓ Dossier Financesp. 3 et 4
- ✓ Informations Communalesp. 3 à 10
- ✓ Informations Générales.....p. 9 et 11
- ✓ Vie Associative.....p. 11 à 16
- ✓ Zoom en images.....p. 16

Annoncée et présentée depuis plusieurs mois, la fusion des 29 communes de l'Agglomération est bien effective depuis le 1^{er} janvier. Les objectifs et les modalités vous ont été commentés au cours de diverses réunions publiques ainsi que le jour des vœux, mais il est important de revenir sur les premières applications concrètes qui modifient dès aujourd'hui le fonctionnement de la commune et sur ce qui va améliorer votre vie quotidienne.

L'axe souverain de ce mariage de raison était de se donner les moyens de mettre en place un programme de développement économique ambitieux et un ensemble de nouvelles infrastructures permettant à terme, de façonner une nouvelle Agglo moderne et dynamique. Pour cela, en plus de la mutualisation des ressources et des services permettant de développer des compétences nouvelles, des décisions très fortes ont été prises en matière de politique communautaire en faveur de l'emploi et un schéma des grandes infrastructures a été adopté le 21 février 2013 avec un phasage de 2015 à 2020.

Dans un premier temps vous trouverez dans les pages suivantes comme tous les ans, l'essentiel du budget 2013, des informations importantes sur la fiscalité et la nouvelle organisation des services publics.

Vu l'importance de tous ces sujets et pour une présentation beaucoup plus complète et des échanges directs avec vous tous, il est apparu important au Conseil Municipal et à moi-même d'étendre la traditionnelle réunion de travail avec la commission Para municipale, à l'ensemble des Estillacais intéressés.

**C'est pour cela que je vous convie à une réunion publique,
le 22 mai 2013, à 20 h, à la Salle des Fêtes**

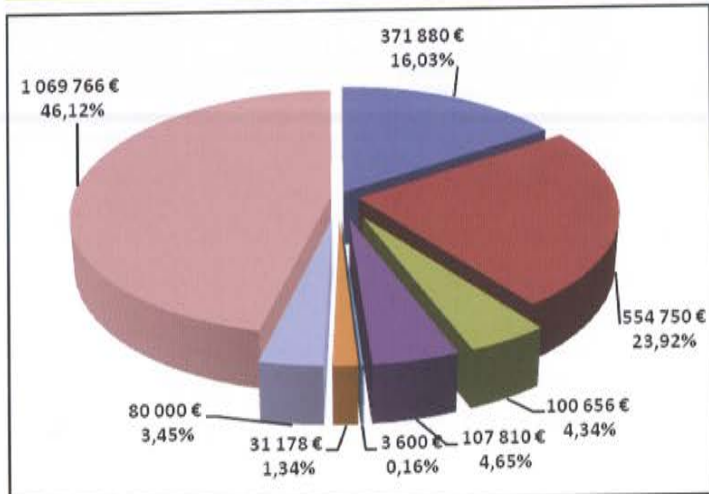
**Le Maire,
Jean-Marc GILLY**

Finances

BUDGET

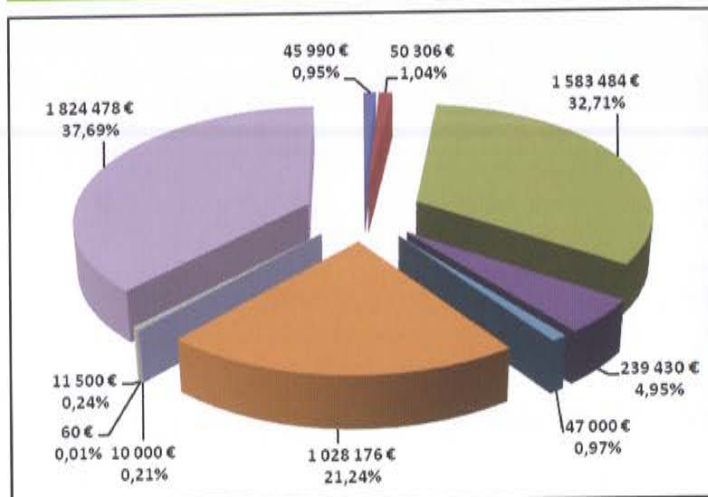
Le budget 2013 a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 3 avril, en veillant comme à l'accoutumée, d'une part à la maîtrise des dépenses et d'autre part à la continuité de projets significatifs, tout en s'attachant à ne pas augmenter la pression fiscale des Estillacais.

FONCTIONNEMENT 2013 DÉPENSES



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 013 Atténuation de charges (sauf 6611)
- 014 Charges exceptionnelles
- 015 Charges financières
- 021 Dot. aux amortissements et provisions
- 022 Dépenses imprévues
- 023 Virement à la section d'investissement

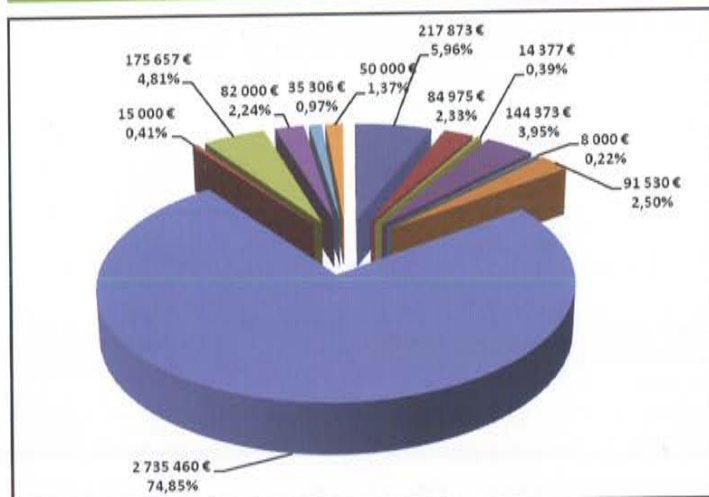
FONCTIONNEMENT 2013 RECETTES



- 70 Produits des services du domaine
- 71 Opérations d'ordres
- 72 Autres produits de gestion courante
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions, participation
- 75 Ventes terrains ZAC Grands Champs
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels
- 002 Résultat reporté de N-1

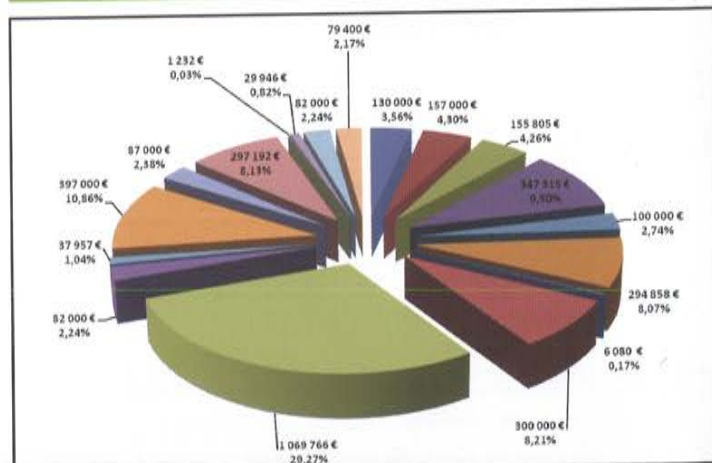
Grâce à une bonne gestion et des finances saines, de nombreux investissements sont prévus pour 2013 avec en particulier le démarrage de la première tranche de la construction d'une halle sur les terrains en face de l'école maternelle, des travaux sur les bâtiments communaux existants pour la conservation du patrimoine communal, des acquisitions diverses de matériel et des travaux de voirie avec notamment les premiers aménagements de sécurisation du Chemin du Fon du Bois par l'Agglomération d'Agen et les communes d'Estillac et Roquefort.

INVESTISSEMENTS 2013 DÉPENSES



- 001 Déficit d'investissement reporté
- 1641 Capital emprunts
- 2031 Frais d'études
- 2041 Subvention d'équipement versées
- 2051 Création site internet de la commune
- 21 Immobilisations corporelles
- 23 Travaux construction halle - RD 931 - Divers
- 4812 Assurance DO Halle
- 4581 Opération sous mandat
- 041 TVA Travaux électriques Agropole
- 041 Travaux en régie
- 020 Dépenses imprévues

INVESTISSEMENTS 2013 RECETTES



- 10222 FCTVA
- 1323 Subventions du Département
- 1328 Remboursement Agropole travaux électriques
- 1342 RD 931 Amendes de Police (3^e tranche RD 931)
- 021 Autofinancement de la section de fonctionnement
- 27634 Créance sur des collectivités ZAC Grands Champs
- 4582 Remboursement Eclairage public Halle
- 4812 Dommage ouvrage Les Hirondelles
- 041 Titre ordre TVA trx éclairage Agropole
- 10223 Taxe d'Aménagement
- 13258 Subvention d'équipement - Groupement
- 1341 Subvention DETR
- 1641 Emprunt Halle Tranche 1
- 2762 Créance sur transfert TVA trx électrique Agropole
- 1038 Affectation du résultat 2012
- 4582 Remboursement Conseil Général travaux RD 931
- 28041 Amortissement des subventions d'équipements
- 238 Avances Halle

Depuis la fusion au 1^{er} janvier 2013, le calcul de la fiscalité se trouve quelque peu changée. Le global des taux reste égal au taux de 2012 mais la répartition entre la commune et l'agglomération est modifiée comme indiquée ci-dessous :

FISCALITÉ DES MÉNAGES AU 1 ^{er} JANVIER 2013	Avant la fusion de la CCCLB avec l'Agglo			Après la fusion au 1 ^{er} janvier			Variation de la pression fiscale pour les ménages (en %)
	Taux commune en 2012 (1)	Taux CCCLB en 2012 (2)	Taux global en 2012 (1+2)	Taux commune en 2013 (1)	Taux Agglo en 2013 (2)	Taux global en 2013 (1+2)	
Taxe d'habitation	10,49 %	10,49 %	16,56 %	6,86 %	9,70 %	16,56 %	0 %
Taxe foncière bâtie	11,08 %	3,29 %	14,37 %	14,37 %	0 %	14,37 %	0 %
Taxe foncière non bâtie	65,59 %	11,42 %	77,01 %	72,89 %	4,12 %	77,01 %	0 %

Les taux 2013 de la fiscalité des ménages ont donc été calculés et votés par le conseil municipal de manière à n'exercer aucune augmentation de la pression fiscale sur les contribuables Estillacais pour la 8^e année consécutive.

Les Transports Publics - TEMPO

EN 2013 : L'AGGLO AGEN, UNE NOUVELLE ENTITÉ À VOTRE SERVICE

Estillac est desservi depuis fin mars par les bus de l'Agglomération en provenance d'Agen ou en partance pour Agen. Plusieurs lignes desservent le territoire communal :

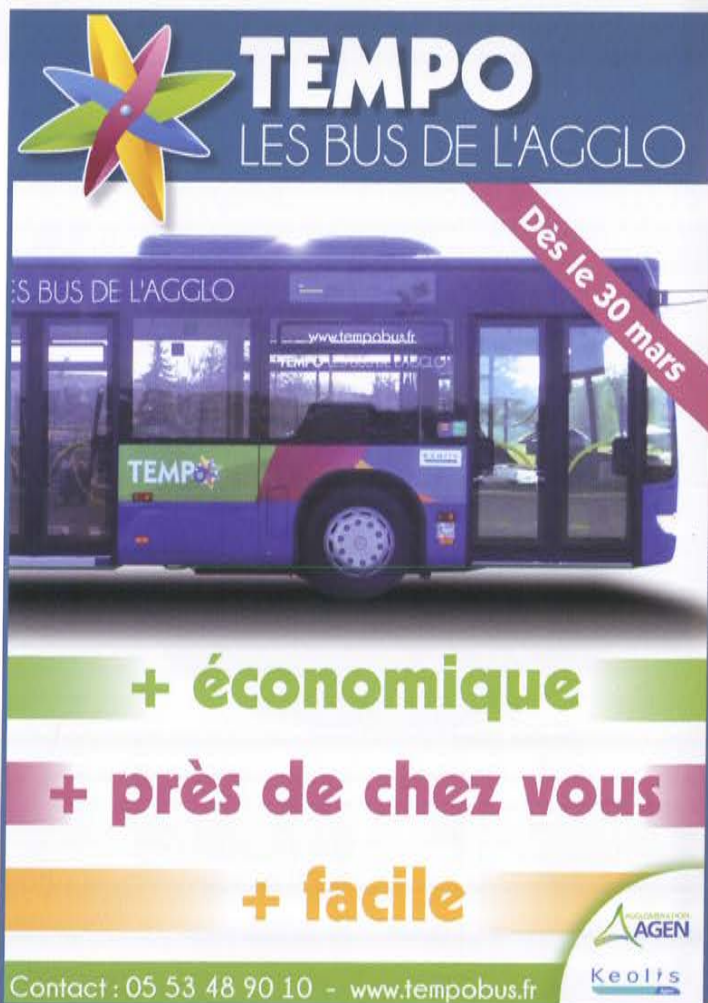
- **Ligne n°3** : Points d'arrêt : Agropôle (Sud N'Sol et Deltaagro) et Zone Mestre Marty (2 points avec le fonctionnement FLEXO au 05 53 48 90 10)
- **Ligne n°10** : Point d'arrêt : Walibi
- **Ligne n°23** : RD 931
- Transport de Personnes à Mobilité Réduite (Pour en bénéficier il faut effectuer une inscription en fonction de critères)
- Service adapté de porte à porte sur l'Agglo pour vos sorties loisirs 2 fois par mois et à certaines heures (sur réservation à l'Agence Commerciale)

LES TARIFS :

- ♦ **Ticket Solo** : Un trajet simple avec correspondance (vente à bord du bus) 1.10 €.
- ♦ **Ticket Découverte** : Trajets illimités par personne le jour de l'oblitération (vente à bord des bus, dépositaires, Agence commerciale).
- ♦ **Ticket Escal** : 10 trajets simples avec correspondance (vente dépositaires, Agence commerciale).
- ♦ **Abonnements tout public**
 - 12.5 €/mois Abonnement Annuel par prélèvement automatique
 - 15 €/mois Abonnement Mensuel
- ♦ **Abonnements scolaires** (Pour tout élève scolarisé jusqu'à la Terminale).
- ♦ **Agglo Express** : Gratuit pour les utilisateurs des parkings relais.
- ♦ **Gratuit** pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte avec titre de transport.

POUR TOUTES PRECISIONS : 05 53 48 90 10
www.tempobus.fr - 121 bis, bd Carnot 47000 AGEN

Les transports scolaires existants avant la mise en place des transports de l'Agglo restent inchangés.



TEMPO
LES BUS DE L'AGGLO

Dès le 30 mars

+ économique

+ près de chez vous

+ facile

Contact : 05 53 48 90 10 - www.tempobus.fr

AGGLOMÉRATION AGEN
Keolis

Collecte et Traitement des Déchets

La collecte et le traitement des déchets est une compétence communautaire mise en œuvre toutes les semaines sur le territoire. Le transfert de cette compétence à l'Agglo d'Agén, n'a engendré aucun changement concernant le taux de TEOM, les méthodes et les fré-

quences de passage pour le ramassage des ordures ménagères.

Le fonctionnement de la déchetterie située, à la ZAE Terrasses Garonne 47310 BRAX, reste le même et l'accès est réservé uniquement aux administrés des communes de l'ex-CCCLB : Aubiac,

Brax, Estillac, Sérignac, Laplume, Marmont Pachas, Moirax, Roquefort, Ste Colombe en Bruilhois aux horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00
- Samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

L'Agglo c'est aussi d'autres compétences...

...AU SERVICE DE TOUS

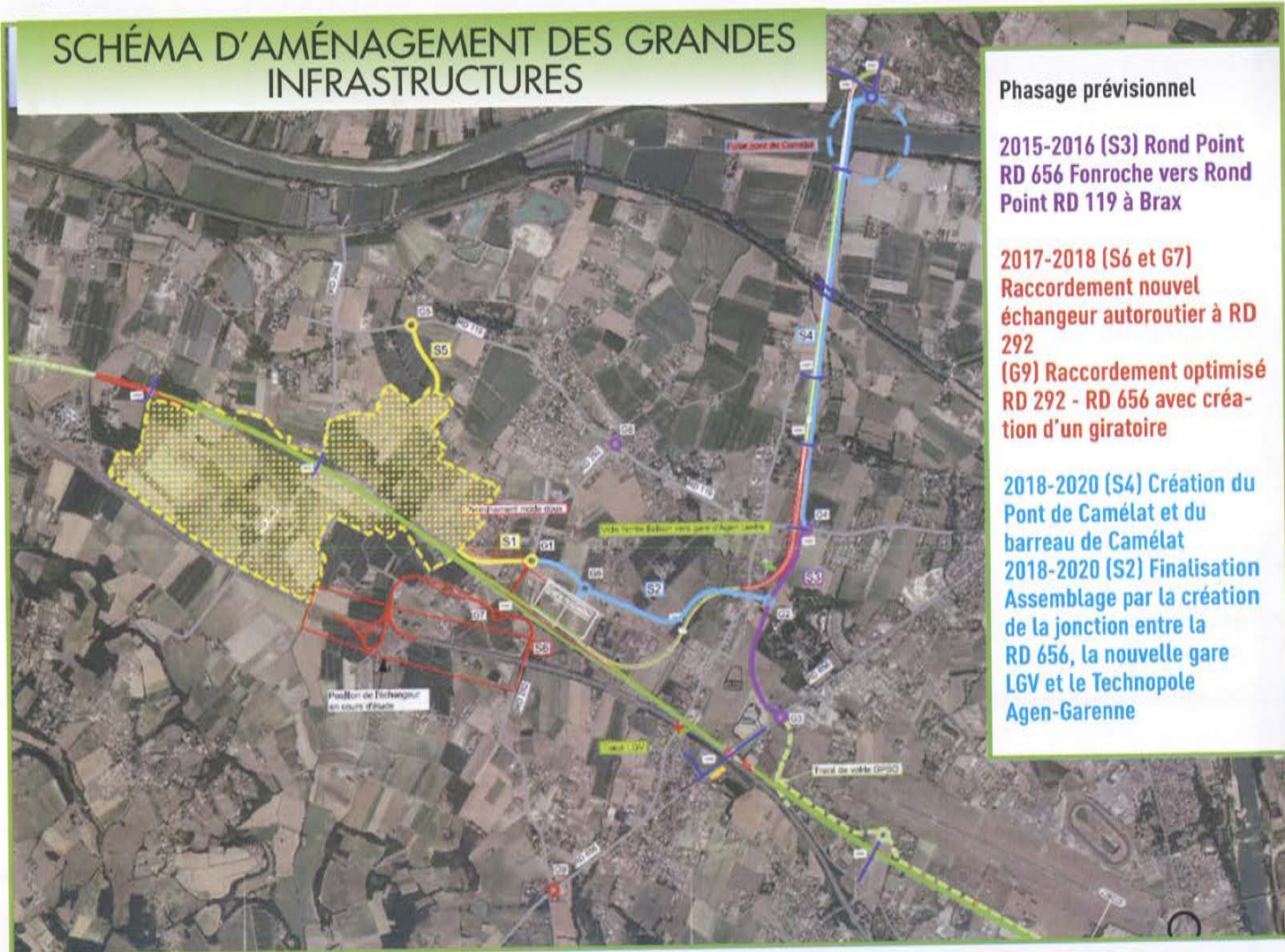
- L'éclairage public
- L'eau et l'assainissement
- Le réseau pluvial
- L'hydraulique et la protection contre les inondations
- Application du droit des sols (Instruction des Permis de construire,...)

- Développement économique
- Voiries d'intérêt communautaire
- Enseignement supérieur et la recherche
- Incendie et le secours (Poteaux incendie)
- De grands projets structurants (Parc naturel, Nouvel échangeur autoroutier,

tier, Création d'un centre de congrès....)

- Gestion d'un Fonds de Solidarité Territoriale en faveur des communes membres pour leurs investissements
- La petite enfance (Uniquement sur le territoire de l'ex CCCLB)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES GRANDES INFRASTRUCTURES



Phasage prévisionnel

2015-2016 (S3) Rond Point
RD 656 Fonroche vers Rond Point RD 119 à Brax

2017-2018 (S6 et G7) Raccordement nouvel
échangeur autoroutier à RD 292

(G9) Raccordement optimisé
RD 292 - RD 656 avec création d'un giratoire

2018-2020 (S4) Création du
Pont de Camélat et du barreau de Camélat

2018-2020 (S2) Finalisation
Assemblage par la création de la jonction entre la RD 656, la nouvelle gare LGV et le Technopole Agén-Garenne

Campagne "fleurir la France"

Dans le cadre de la campagne "Fleurir la France" le Conseil Général de Lot-et-Garonne met en œuvre un concours de villages et maisons fleuris. Toutes personnes désireuses de s'inscrire à cette opération de fleurissement 2013 sont invitées à prendre contact avec le secrétariat de la mairie au plus tard le **25 AVRIL 2013**.

Recensement Militaire

L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes : filles et garçons. L'obligation de recensement incombe aux jeunes gens eux-mêmes. Toutefois le représentant légal (père, mère ou tuteur) a la faculté d'accomplir à la place de la jeune fille ou du jeune homme la démarche imposée par la loi. Les jeunes gens sont priés de se présenter au secrétariat de la mairie, entre la date où ils atteignent 16 ans et la fin du troisième mois qui suit. Se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- justificatif de domicile.

Enlèvement des Épaves Automobiles

Le Conseil Général a décidé de poursuivre en 2013, la campagne d'enlèvement d'épaves automobiles. Les propriétaires de ces épaves désirant que celles-ci soient enlevées, doivent se faire inscrire au secrétariat de la Mairie, ouvert du lundi au jeudi de 13 h à 18 h et le vendredi de 13 h à 17 h.

Cérémonie de Commémoration

DU 68^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI

La municipalité, invite les enfants des écoles, les enseignants, les anciens combattants et l'ensemble de la population à assister à la cérémonie commémorative du 8 Mai qui aura lieu à ESTILLAC

LE MERCREDI 8 MAI 2013

Selon le programme : • 10 h 30 : Dépôt de gerbes
Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation des enfants de l'Ecole.

Ecole

Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves a offert à tous les enfants de l'école un spectacle qui les a ravies.

Pour les enfants de l'école maternelle, c'est la compagnie Coline qui s'est déplacée jusqu'à Estillac pour un spectacle de marionnettes : "Les quatre saisons de Louise Bottine".

Ils ont pu voir évoluer Louise Bottine

dans son pays, le Canada, au cours des saisons.

Tous les enfants ont été émerveillés par les différents animaux mais surtout par le magnifique ours polaire.

Merci à la mairie qui nous a prêté la salle des fêtes.

Les CP et CE1 ont eu la chance d'aller au théâtre Ducourneau à Agen pour un spectacle poétique "Le carrousel des

moutons", où les artistes associaient judicieusement jonglages, acrobaties et performance musicale.

Les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au Théâtre du Jour à Agen pour assister à une représentation de "Aladin et la lampe merveilleuse".

Petits et grands ont beaucoup apprécié ce cadeau.

UN GRAND MERCI À L'APE.

Travaux réalisés sur la Commune...

...ZOOM EN IMAGES



Travaux de remise en état de la rampe de sécurité du Pont de Gravère



Travaux de peinture à la Bibliothèque



Toilettes publiques en cours de finition au nouveau cimetière



Travaux de paillage des espaces verts au Centre Bourg



Travaux de réalisation du Jardin du Souvenir au nouveau cimetière

Animations à la Bibliothèque d'Estillac

LA BIBLIOTHÈQUE ORGANISE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DES ANIMATIONS SUR DIFFÉRENTS THÈMES.



L'écrivain Alain PARAILLOUS a été accueilli dans le cadre d'une soirée dédicace **LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2012** à 17 heures 30, auteur de plusieurs ouvrages sur La Garonne et le Bruilhois, il nous a enchanté par ses histoires remplies d'anecdotes.



LE VENDREDI 11 JANVIER 2013 l'Épiphanie a enchanté petits et grands avec Madame BLONDEL SORNIN Françoise, un chocolat chaud accompagné de galettes a terminé cette soirée.



Nous avons accueillis **LE VENDREDI 8 FÉVRIER 2013**, l'association LES AMIS DE NISHINOMYA avec le vernissage de l'exposition de photos de Nishinomiya au Japon avec la participation de Madame Marie FITON suivi d'une dégustation de bière et crackers japonais offerts par l'association.

Suivie le **VENDREDI 22 FÉVRIER 2013** d'une SOIRÉE "ASIE", livres lus et racontés organisée par Valérie MÉNORET, bénévole à la bibliothèque d'Estillac. Une collation offerte par la bibliothèque a terminé cette soirée.

A partir du **MERCREDI 3 AVRIL** une exposition sur les insectes et les jeux de cubes pour les petits vont animer la bibliothèque.



La bibliothèque est ouverte : lundi, mercredi et samedi matin de 9 heures à 12 heures

INFORMATIONS COMMUNALES

HORAIRES DU SECRETARIAT

La Mairie d'Estillac est ouverte au public
du lundi au jeudi de 13 h à 18 h
et le vendredi de 13 h à 17 h

Tél. 05 53 67 80 36

Fax 05 53 67 24 29

Email : mairie.estillac@wanadoo.fr

☎ 05 53 67 80 36 - Fax 05 53 67 24 29

Email : mairie.estillac@wanadoo.fr

**Le secrétariat sera fermé exceptionnellement
le vendredi 10 mai 2013**

MESSAGE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Installés depuis peu sur la Commune
d'Estillac, merci de vous faire
connaître au secrétariat de la Mairie
aux heures d'ouverture.
Cette démarche facilitera l'information
que la Mairie est parfois amenée
à apporter individuellement à
ses administrés.



**"DONNER SON SANG
C'EST JOUER COLLECTIF"**
« En partenariat avec
la municipalité d'ESTILLAC »



Collecte de Sang

ESTILLAC

Salle des Fêtes

MERCREDI 15

MAI 2013

de 16h à 19h



FFDSB

N° Vert 0 800 744 100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.dondusang.net



INFORMATIONS GÉNÉRALES

REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'article 101 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 prévoit d'assujettir les maisons individuelles à la redevance d'archéologie préventive.

Cette disposition s'applique aux **demandes d'autorisation (permis, permis modificatifs, déclarations préalables) déposées à compter du 1^{er} janvier 2013**. Il s'avère ainsi que non seulement les constructions initiales de maisons individuelles sont concernées mais aussi les extensions, si le sous-sol est affecté, dont le permis (ou le permis modificatif ou la déclaration préalable) a été déposé après le 1^{er} janvier 2013.

En conséquence, est désormais assujetti à la redevance d'archéologie préventive, l'ensemble des constructions et aménagements affectant le sous-sol, excepté celles et ceux mentionnés aux 1° à 3° et 7° à 9° de l'article L. 331-7 du code de l'urbanisme.

Les permis déposés à compter du 1^{er} janvier 2013, dont le certificat d'urbanisme est en cours de validité à cette date, entreront dans le nouveau champ d'application de la redevance d'archéologie préventive.

Tous les certificats d'urbanisme dont la demande de prorogation est effectuée à compter du 1^{er} janvier 2013, ne peuvent être prorogés car le régime des taxes et participations a changé.

Démographie

Nos Heures Claires



✦ **Elise, Justine JOURDAN**
Le 30 octobre 2012
12, résidence Champs de Lassalle

✦ **Clarisse, Marie BARBARA de la BELOTTERIE de BOISSESON**
Le 16 novembre 2012
Château d'Estillac



✦ **Kahlan SANTACREU**
Le 20 novembre 2012
6, allée des Prés d'Estillac

✦ **Tom PURNOT**
Le 26 novembre 2012
4, allée Monplaisir

✦ **Achille, Robert COMIN**
Le 23 décembre 2012
18, résidence Champs de Lassalle



Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à Elise, Clarisse, Kahlan, Tom et Achille.

Nos Heures Sombres

Une erreur s'étant produite lors de la mise en page de l'Estillacais du 4^e trimestre 2012. Nous adressons toutes nos excuses à la Famille VELIN.

Viviane, Rose PERNOT veuve VELIN
Le 10 octobre 2012 à AGEN (47)

Domiciliée à ESTILLAC - 5, allée de Lhoustet

Marguerite, Charlotte LEBLANC veuve LE BEL
Le 4 janvier 2013 à AGEN (47)

Domiciliée à ESTILLAC - 8, Allée de Lasbrugues

Carmen, Agnès DUPUY-TASSERA épouse LAIDIN
Le 5 janvier 2013 à AGEN (47)

Domiciliée à ESTILLAC - 5, allée de Désiré

Nicole, Danielle, Françoise LALANNE de HAUT
Le 26 janvier 2013 à ESTILLAC (47)
Domiciliée à AGEN (47) - 13, rue du Maréchal Destrade

Yves, Marc GABORY
Le 5 mars 2013 à AGEN (47)
Domicilié à ESTILLAC - 5, allée de Bourgade

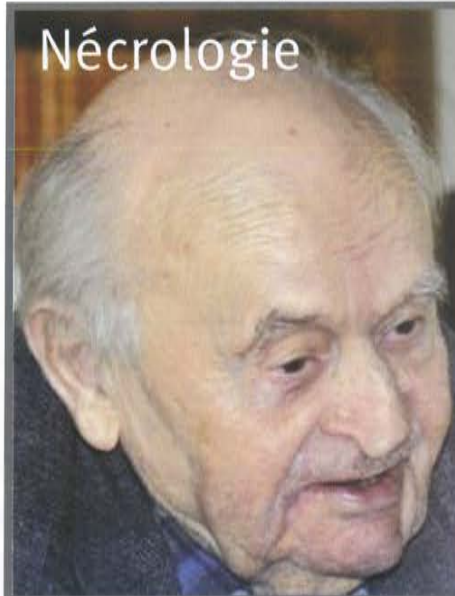
Richard, Georges MILLOT
Le 5 mars 2013 à PESSAC (33)
Domicilié à ESTILLAC - 15, chemin du Plat de Carrère

Elvezio, Egidio, Gilberto CORTESI
Le 9 mars 2013, à AGEN (47)
Domicilié à ESTILLAC - 5, chemin des Grands Champs

Marguerite, Jeanne DESPEYROUX veuve GATINEL
Le 25 mars 2013, à AGEN (47)
Domiciliée à ESTILLAC - 22, chemin de Montalivet

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et les assurons de toute notre sympathie.

Nécrologie



Marcel Bense, maire de la commune d'Estillac de 1954 à 1983, vient de s'éteindre à l'âge de 93 ans.

Cet homme dévoué à sa commune durant presque 30 ans aura marqué de son empreinte ses mandats de maire. En effet, la commune lui doit de nombreuses réalisations effectuées durant ses mandats : les bâtiments de la mairie actuelle, la salle des sports, la première classe maternelle (qui abrite à présent la bibliothèque). Il a eu aussi à gérer l'arrivée de l'autoroute, l'agrandissement de l'aéroport qui a nécessité la fermeture de la départementale 931. Il a fallu alors qu'il remanie la circulation de la commune. Il est à l'origine du développement de la construction avec la création du premier lotissement, de l'initiative du rééquilibrage du bassin hydraulique, de l'éclairage public, de l'adduction d'eau potable et de beaucoup d'autres choses. Son successeur Gérard Marty l'avait nommé maire honoraire en 1983. Il laissera le souvenir d'un homme déterminé à faire avancer sa commune dont il était une des mémoires vivantes. Il a ensuite vécu une retraite paisible à la Marpa de Sérignac durant les 11 dernières années de sa vie. Le conseil municipal présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

DÉCLARATION DES LIEUX DE DÉTENTION D'ÉQUIDÉS

L'institut du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFICE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite, **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune d'ESTILLAC soient enregistrés dans la base SIRE.** Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Aujourd'hui, un seul détenteur s'est déclaré à ESTILLAC mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés !

La déclaration concerne tous lieux où sont hébergés de

façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney, ou âne) pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires)

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur internet : le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.

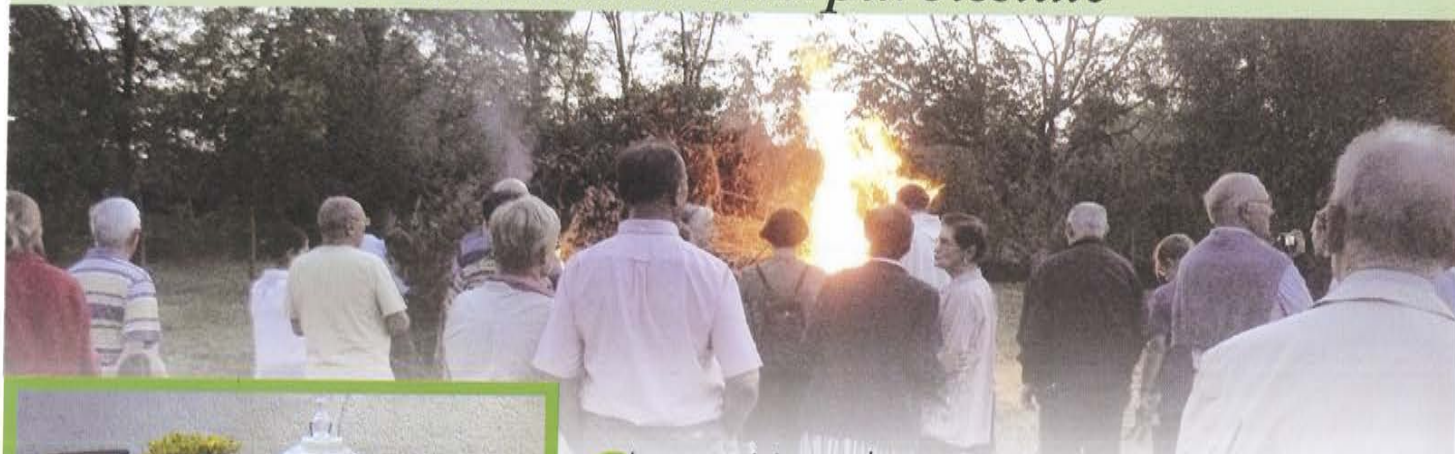
(accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

Par papier : le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE

(Tél. 0811 90 21 31 - Mail : info@ifce.fr - Adresse : route de Troche BP 33 - 19231 Arnac Pompadour Cedex).

VIE ASSOCIATIVE

Association Interparoissiale



C'est avec joie que la Paroisse Sainte Bernadette en Brulhois vous invite à son traditionnel feu de la SAINT JEAN

Lundi 24 Juin 2013, à 21 h

- Messe à 21 h avec bénédiction des croix
- Bénédiction du feu.
- Distribution des Croix de St Jean

Vous êtes tous cordialement invités à partager ce moment de convivialité. A l'issue de ce temps, pâtisseries et boissons vous seront proposés. Mais cette fois-ci contrairement aux autres années, nous faisons appels à votre générosité et mettrons une urne à votre disposition pour aider à financer la MAISON PAROISSIALE.

MERCI À TOUS



Association des Parents d'Élèves d'Estillac

■ C'est vrai que l'Association des Parents d'Élèves est très active sur le plan local.

Une seule et unique raison : la totalité des fonds récoltés lors des diverses manifestations est utilisée pour les activités des élèves des écoles d'Estillac. Voici un petit résumé de ces six derniers mois.

Cette année scolaire a débuté avec la vente de chocolats de Noël. La bourse aux jouets de 2011 n'ayant pas remporté le succès escompté, l'association a voulu innover. Une opération réussie, ainsi l'école maternelle a pu assister à un spectacle de marionnettes et l'école élémentaire est allée au théâtre d'Agen.



■ Le 14 décembre, nous avons demandé au Père Noël de rendre visite à l'école. Il est arrivé, sans son parachute à cause des conditions météorologiques difficiles, mais chargé d'une hotte pleine de cadeaux (échantillons, ballons, raquettes, jeux de société...). Il y en avait pour toutes les classes grâce à la générosité de la municipalité. En guise de remerciement, les enfants de l'école maternelle ont chanté des jolies chansons de Noël. La fête s'est terminée par un goûter (chocolat chaud, clémentines et bonbons) offert par l'A.P.E.

■ Encore un après-midi pluvieux le vendredi 21 décembre. Le marché de Noël, initialement prévu sur la grande place devant la mairie, a été réalisé en intérieur. Pour l'occasion les élèves avaient fabriqué de délicieux petits sablés et de jolies décorations de Noël. Des parents ont emporté de superbes pâtisseries et même du vin et du chocolat chaud. Avec quelques produits de producteurs locaux en plus, ce marché fut une vraie réussite.



Notre calendrier 2013 avec les photos de classes trône dans beaucoup de maisons.

Le traditionnel loto organisé et animé par nos membres a eu lieu le 15 février. Les inconditionnels de ce jeu ont pu tenter leur chance pour empocher l'un des nombreux lots. Une tablette et une console Wii pour les grands gagnants.

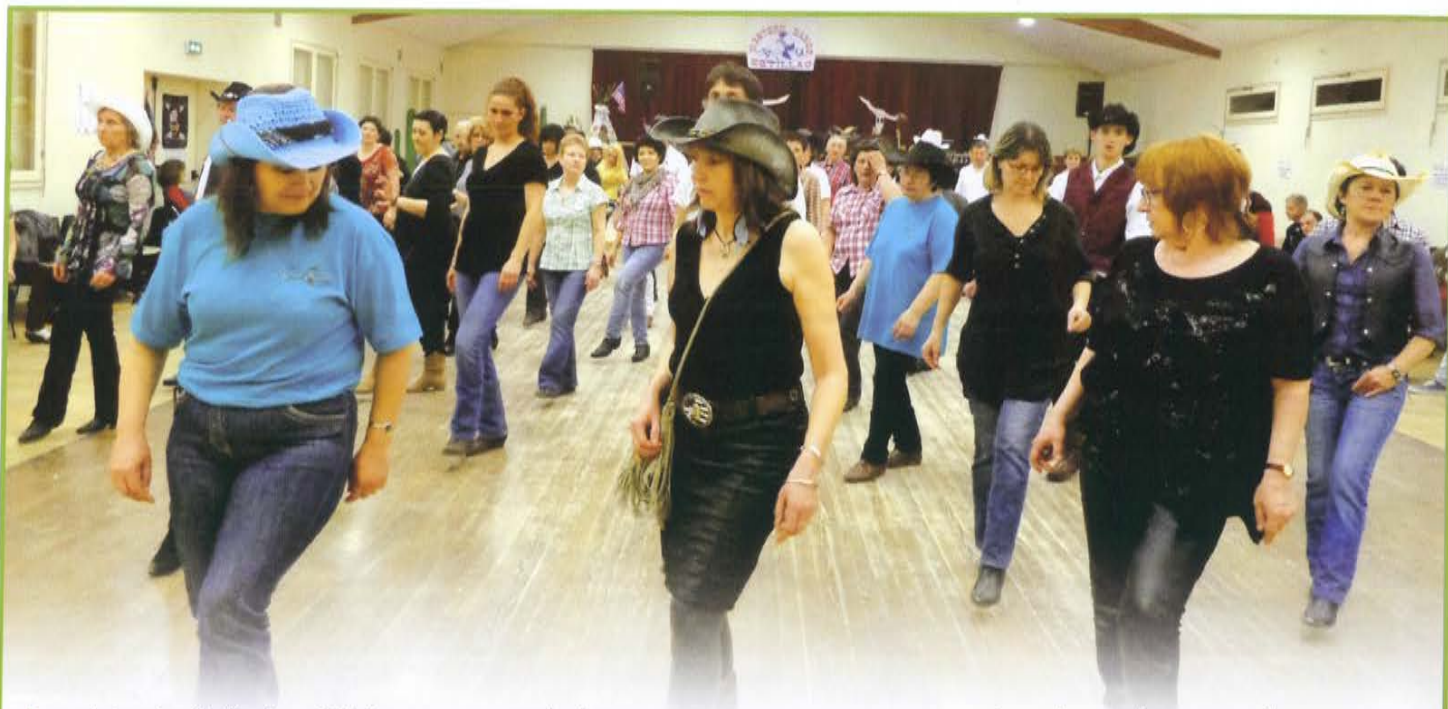
Un grand merci à toutes les personnes et entreprises qui nous ont aidé lors de ces actions. Pour les élèves de l'école pri-

maire, le dynamisme et la vie de notre commune, toute l'équipe de l'A.P.E. vous attend nombreux lors des manifestations futures où vous êtes tous conviés à y participer :

- le marché aux fleurs le vendredi 17 mai ;
- la vente de torchons pour la fête des mères ;
- la fête de l'école le samedi 29 juin.

Plus il y aura de monde à répondre présent, plus nos enfants pourront faire des sorties ou avoir une école mieux équipée !

Western Dance Estillac



La date du 9 février 2013 restera gravée dans la mémoire de nos amis danseurs. A l'occasion de notre deuxième bal, malgré le temps hivernal, l'ambiance était surchauffée à la salle des fêtes. Venus parfois de très loin, Sauternes, Cahors, La Rochelle, ils ont dansé jusqu'à 2 heures du matin, sur des airs de Line Dance, tout en admirant une super décoration country. Un beau succès que nous renouvellerons avec plaisir l'année

prochaine.

Le 23 février 2013, le club Estillacais a été une nouvelle fois représenté à Mirande, lors du Line Dance Show où devant neuf cent personnes, venues de tout horizon, nous avons été à l'origine de deux démonstrations : une par notre groupe de 1^{re} et 2^e année, une par notre groupe senior. Nous tenons à remercier tout particulièrement ces personnes qui mettent en

valeur hors de notre département, notre club ainsi que nos animatrices, toujours aussi disponibles.

Si le cœur vous en dit vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année, soit le mardi soir à 19 h pour les cours de 1^{re} année, soit le jeudi à 14 h 30 pour les cours seniors. NOUS VOUS ATTENDONS.

Pour tout renseignement :
Lionel au 06 87 91 50 80



Vélo Club du Bruilhois et de l'Agenais

LE CHALLENGE DE LA LOMAGNE :

La 13^e édition du Challenge de la Lomagne, a compté cette année quatre épreuves et a débuté le 13 janvier à Beaucaire, avec la deuxième édition de la Bikerienne.

Le circuit a été mis en place grâce à l'aide des riverains et des sociétés de chasse. Le circuit rendu glissant par tant de pluie, c'est sûr 'il n'y aura pas eu de poussière ! les quelques averses annoncées n'ont pas arrangé les choses. Les coureurs ont négocié un parcours exigeant physiquement et très technique.

LE VCBA ÉTAIT PRÉSENT, AVEC LES RÉSULTATS SUIVANTS :

Catégorie masculin 13/14 ans

- 2^e : GAURAN Antoine
- 8^e : GOUZOT Yan
- 10^e : REINARD Jonathan
- 11^e : BRUYANT Léo

Catégorie masculin 15/16 ans

- 13^e : TEDO Axel

Catégorie masculin 40/49 ans

- Abandon (cause mécanique)
CANOUET Laurent



Catégorie 50 ans et +

- 1^{er} ROUX Guy et 15^e au scratch

LA GALETTE DES ROIS

Ambiance conviviale et joyeuse, samedi 26 janvier à la salle des

Associations à Estillac. Le président Claude BERJAUD y avait convié ses adhérents, animateurs et parents pour partager la traditionnelle galette des Rois.

Yoga et Bien-Être Estillacais

Le QI GONG vise à apporter un apaisement du corps et de l'esprit, indispensable à la bonne circulation de l'énergie son nom signifie "travail du souffle". C'est un art énergétique qui contribue au mieux être.

La pratique de postures et de mouvements effectués en coordination avec la respiration harmonieuse de l'énergie dans les membres, les méridiens d'acupuncture et les organes.

Les cours sont dispensés le mardi à partir de 18 h 30 par Joëlle OLLIVIER. Le YOGA est un enchaînement vers la



quête de soi qui au fil du temps apaise l'esprit et permet d'accéder à l'épanouissement personnel.

Tout le monde peut le pratiquer à condition d'avoir conscience de ses

limites, de savoir les accepter et de ne pas les dépasser.

Les cours sont dispensés le lundi à partir de 18 h 30 par ZINA POPOVA. Cotisation annuelle pour les 2 disciplines : 60 €. **1^{er} cours d'essai gratuit**

Pour tout renseignement le bureau :

Georges BALDACCHINO,

Président - Tél. 05 53 67 21 93

Viviane DELFOUR, Secrétaire

Michèle BODEVIN, Trésorière

Siège social :

Mairie d'Estillac - 47310 ESTILLAC

Club Plaisir de Vivre

L'Assemblée générale du "Club Plaisir de Vivre" s'est tenue le lundi 14 janvier 2013.

Après les vœux de bienvenue de la présidente et le rappel des animations de 2012 : la parole est donnée à Georges Baldacchino pour chiffrer les recettes et dépenses de l'année écoulée.

ELECTION DU TIERS SORTANT :

les 3 candidats ont été réélus à l'unanimité.

Le nouveau bureau a été reconduit :

Présidente : Gilberte Laffargue.

Vice-président : Claude Morin.

Trésorier : Georges Baldacchino.

Secrétaire : Christiane Madonini.

Le repas de l'amitié eu lieu au "Restaurant de la Paix" à Laplume, le

jeudi 31 janvier, 43 amis y assistaient. A cette occasion, nous avons fêté les noces de diamant de Claude et Jacqueline Morin, 60 ans de mariage ça se fête !!! Les jeunes mariés furent comblés de cadeaux. Un livret de mariage joliment documenté et un bouquet de roses ont été offert par Jean-Marc Gilly, notre maire. Le club a remis à Jacqueline une plante verte et à Claude du champagne sous les applaudissements de l'assistance. Un excellent repas réveilla nos papilles agréablement.

Une sortie est prévue le jeudi 30 Mai 2013 en

Ariège, plus de détails dans les "ECHOS" de Mars.

NOUS RECHERCHONS QUELQUES JOUEURS DE BRIDGE, AVIS AUX AMATEURS.



Foyer Rural d'Estillac

CHÂTEAU D'ESTILLAC

Du 04 au 12 Mai 2013

Exposition
des œuvres
de la Peintre

**Christine
BRUNEL**



de la céramiste
**Maryvonne
ZOLINGER**



des sculpteurs **Francette MONET
et Michel LEYMARIE**



*Salle des Gardes
du Château d'Estillac*

EXPOSITION DE PEINTURE AU CHÂTEAU D'ESTILLAC DU 5 AU 12 MAI 2013

*Comme tous les ans le Foyer Rural d'Estillac
organise la traditionnelle exposition de peintures
dans la salle des gardes
du Château d'Estillac.*

*Vous pourrez y découvrir les œuvres de
la peintre Christine BRUNEL,
des sculpteurs Francette MONET
et Michel LEYMARIE
et de la céramiste Maryvonne ZOLINGER.*

**PENSEZ À RÉSERVER VOTRE DATE
POUR LA TRADITIONNELLE FÊTE DU 14 JUILLET
QUI AURA LIEU DU VENDREDI 5 AU
DIMANCHE 7 JUILLET 2013**

ZOOM EN IMAGES...

Vœux du Maire

